



ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez un dossier d'inscription à l'école Notre Dame de Sion et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement.

Notre Dame de Sion est un établissement catholique sous contrat d'association, il a été fondé par Théodore et Alphonse Ratisbonne dans un esprit d'ouverture et de respect des différences. La congrégation de Notre Dame de Sion nous a confié une mission, celle d'accueillir les jeunes tels qu'ils sont pour les accompagner sur leur chemin d'apprentissage.

Cette mission, inscrite dans le projet éducatif, ne pourra se réaliser sans une vraie collaboration entre votre enfant, vous parents et nous équipe éducative. Nous faisons le pari qu'ensemble nous réussirons à guider votre enfant dans sa scolarité avec exigence et bienveillance.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement ou précision complémentaire.

Cordialement,

Dorothée JACOBBERGER,
Cheffe d'établissement de l'Ecole Notre-Dame de Sion.

À joindre au dossier :

- ☐ 1 chèque d'un montant de 15 € correspondant aux frais de dossier (restant acquis à l'institution)
- ☐ 1 chèque d'arrhes de 150 €. En cas de désistement de votre part, il est convenu que ces arrhes seront conservées par l'établissement, sinon ils seront imputés sur la facture de scolarité du 1er trimestre.
- ☐ Un RIB, si vous choisissez le prélèvement automatique.
- ☐ Copie complète du livret de famille parents et enfants.
- ☐ Copie du livret scolaire de l'année en cours et des deux dernières années.
- ☐ En cas de séparation ou de divorce, un justificatif du tribunal (photocopie du jugement).



A RENSEIGNEMENTS CONCERNANT ÉLÈVE

NOM :

Prénom :

Classe demandée :

☐

Garçon

☐

Fille

Né(e) le : à

Nationalité

Pays de naissance

Département de naissance

Religion

Régime : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire (tous les jours de la semaine)

Merci d'indiquer le régime alimentaire de votre enfant :

☐ Repas normal ☐ Repas végétarien (sans viande et sans poisson)

☐ Sans porc ☐ Repas Sans viande (avec poisson)

Photo

B RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

RESPONSABLE 1

☐

Monsieur

☐

Madame

NOM :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Situation familiale :

☐ marié(e) ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)

☐ concubinage ☐ pacs ☐ célibataire

Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Adresse : N° Rue

Code postal : Lieu :

☐ Portable :

ADRESSE MAIL :

@

RESPONSABLE 2

☐

Monsieur

☐

Madame

NOM :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Situation familiale :

☐ marié(e) ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)

☐ concubinage ☐ pacs ☐ célibataire

Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Adresse : N° Rue

Code postal : Lieu :

☐ Portable :

ADRESSE MAIL :

@

ENFANTS (dans l'ordre des naissances)

Nom et prénom :		Né(e) le :		École fréquentée :	
Nom et prénom :		Né(e) le :		École fréquentée :	
Nom et prénom :		Né(e) le :		École fréquentée :	
Nom et prénom :		Né(e) le :		École fréquentée :	



SCOLARITÉ

Est-ce qu'il/elle a déjà redoublé une classe ? ☐ Oui ☐ Non

Classe précédente :

Etablissement fréquenté l'année dernière :

Adresse précise de cet établissement : N° Rue

Code postal : Lieu :

Frères et sœurs aînés dans d'autres établissements privés : ☐ Oui ☐ Non

J'autorise la collecte et le traitement de l'ensemble des données figurant sur ce document (*) :

(*) Conformément à la loi informatique et libertés du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ.
LE DÉPÔT DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION N'ÉQUIVAUT PAS À UNE INSCRIPTION FERME.

Veuillez envoyer :

- le certificat de radiation fourni par l'école fréquentée en 2024/2025.
- la photocopie du bulletin de fin d'année, avec mention de passage en classe supérieure.

Fait à : le

SIGNATURES
DES PARENTS

NOM :

Prénom :

Pour quelles raisons souhaitez-vous inscrire votre enfant ?

Pourquoi choisissez-vous une école catholique ?

Comment avez-vous connu l'école Notre Dame de Sion ?

Avez-vous déposé une demande d'inscription dans un autre établissement ?

☐

OUI

☐

NON

Si oui lequel ?

Renseignements Complémentaires

☐ Votre enfant est-il suivi en rééducation ? Précisez le nom :

☐ Orthophonie :

☐ Psychologue et/ou pédopsychiatre :

☐ Psychomotricien :

☐ Autres (précisez) :

☐ PAI (précisez) :

☐ PAP :

☐ PPRE :

☐ Si inscription EIP, élève testé par :

(Fournir la copie des résultats des tests)

Frère et/ou sœur inscrits dans notre établissement :

ÉLÈVE

NOM :

Prénom :

Classe :

Régime : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire

RESPONSABLE 1

☐ Monsieur ☐ Madame

NOM :

Prénom :

RESPONSABLE 2

☐ Monsieur ☐ Madame

NOM :

Prénom :

Pour l'année 2024/2025, j'opte pour la catégorie ci-dessous :

CATÉGORIE : ☐ 1 ☐ 4

☐ 2 ☐ 5

☐ 3 ☐ 6

(Cochez la catégorie choisie)

* cf. Tarif ci-joint – Se positionner dans l'une des 6 catégories indiquées

Fait à : le

SIGNATURES DES PARENTS



Monsieur (et) – (ou) Madame (1) : _____

Pour l' (les) enfant(s) : _____

opte(nt) pour (2) :

- ☐ le prélèvement automatique trimestriel
- ☐ le prélèvement automatique mensuel
- ☐ le règlement par chèque à réception de la facture

(1) rayer la ou les mentions inutiles ; il s'agit du nom du payeur.

(2) cocher une des trois cases.

A _____, le _____.

Signature :

Votre compte bancaire sera débité tous les 5 du mois.



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Désirs d'écoute et de dialogue.
- Refus des a priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

CRÉATION PAR L'ÉTABLISSEMENT DES CONDITIONS NÉCESSAIRES À CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunion d'appel...), associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Organisation de la représentation des parents dans les conseils de classe, conseils de discipline...
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivie et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

UNE CORESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
- Le projet d'établissement qui précise à tous les modalités concrètes de sa mise en œuvre.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces divers documents, élaborés, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement. Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document en confirmant l'inscription.

Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs – équipe éducative, parents, élèves – de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à grandir.

Date : _____

Le chef d'établissement : _____ Les parents : _____

L'élève : _____

ULIS

DOCUMENTS À FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER ULIS

- ☐ La notification ULIS de la MDPH
- ☐ Le GEVASCO si l'enfant a déjà une reconnaissance de handicap, (accompagnement par une ULIS, ou un AESH individuel/mutualisé)
- ☐ Le bilan orthophonique langage oral et/ou écrit
- ☐ Le bilan orthophonique logicomathématiques si le suivi existe
- ☐ Le bilan psychométrique WISC
- ☐ L'ensemble des documents concernant les suivis de l'enfant
- ☐ Les documents illustrant les troubles du langage

TARIFS 2025-2026

ECOLE

Nos tarifs de l'année scolaire 2025 / 2026 se décomposent comme suit :

1. CONTRIBUTION DE BASE + CONTRIBUTION VOLONTAIRE / MOIS

Catégorie	REVENUS MENSUELS DE LA FAMILLE			CONTRIBUTION MENSUELLE (base + volontaire)
	1 enfant à charge	2 enfants à charge	3 enfants à charge et plus	
1	jusqu'à 1 300€	jusqu'à 1 500€	jusqu'à 2 000€	69.00 € (69 + 0)
2	1 300 € à 1 500 €	1 500 € à 1 800 €	2 000 € à 2 300 €	88.70 € (69 + 19.70)
3	1 500 € à 1 800 €	1 800 € à 2 000 €	2 300 € à 2 500 €	108.30 € (69 + 39.30)
4	1 800 € à 2 300 €	2000 € à 2800 €	2 500 € à 3 300 €	141.90 € (69 + 72.90)
5	2300 € à 3000 €	2800 € à 4000 €	3 300 € à 4 500 €	158.10 € (69 + 89.10)
6	au-delà de 3 000 €	au-delà de 4 000 €	au-delà de 4 500 €	183.50 € (69 + 114.50)

Le montant mensuel de la contribution des familles est à payer sur 10 mois d'octobre à juillet.

Selon les dispositions actuelles en vigueur, la contribution volontaire permet une réduction d'impôt de 66% au titre de dons au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Réduction d'impôt annuelle	/	130 €	259 €	481 €	588 €	756 €

2. FRAIS COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES / MOIS

Forfait mensuel de **12.50 € / mois**, payable sur 10 mois d'octobre à juillet.

Ce forfait comprend les frais administratifs, le carnet de liaison, les activités péri-éducatives, les cotisations (APEL, Diocèse, Tutelle, Association Sportive), l'assurance individuelle accident qui couvre votre enfant s'il est victime d'un accident, lors d'activités scolaires ou extra-scolaires (il n'est pas nécessaire de souscrire à une autre assurance scolaire / attention cela est indépendant de la responsabilité civile).

A noter qu'à partir du 2^{ème} enfant inscrit, la cotisation de l'APEL est réduite, ce qui représente une réduction de 13 € sur l'année.

Pour les maternelles, le prix du carnet de liaison de 3.50 € sera extourné.

Des frais annexes pourront être facturés avec information au préalable (sortie culturelle, cinéma, musée, intervenant, ...).

3. AUTRES PRESTATIONS OPTIONNELLES

Temps méridien avec restauration

La prestation proposée inclut le repas, les frais de fonctionnement de la cantine ainsi que les frais relatifs aux personnels intervenant sur le temps de midi.

Toute modification de régime est possible en début de trimestre uniquement (voir facturation et mode de règlement).

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
Demi-pensionnaire (*) 4 jours / semaine	407.00 €	318.20 €	281.20 €
Externe (**) 1, 2 ou 3 jours / semaine	8.20 € par jour		

(*) facturation trimestrielle suivant les tarifs indiqués, le prix est de 7.40 € par jour en demi-pension

(**) paiement en ligne sur l'intranet Ecoledirect ; inscription obligatoire en ligne sur le site Ecoledirecte

Pour les enfants de 2 ans ½ et 3 ans : s'ajoutent au prix du repas 2,50 € de frais d'encadrement. Pour les enfants inscrits pour la semaine les frais sont portés sur la facture trimestrielle.

Seules les absences de 4 jours consécutifs et plus peuvent être remboursées sous réserve d'envoyer une demande accompagnée d'un certificat médical à la comptabilité par EcoleDirecte. Les absences pour convenance personnelle ne sont pas prises en compte.

A noter : sur le site des Lutins (de la maternelle au CE2), les repas sont commandés la veille et ne peuvent pas être annulés. Le repas du premier jour d'absence ne pourra donc pas être remboursé.

Accueil du matin, garderie et aide aux devoirs

Toute modification est possible en début de trimestre uniquement.

Accueil du matin de 7h45 à 8h20	Garderie Primaire (maternelle et élémentaire) de 16h30 à 17h45	Aide aux devoirs de 16h45 à 17h45 (avec surveillance dans la cour de 16h30 à 16h45)			
Forfait semaine uniquement 42 € / trimestre	Forfait semaine uniquement 80 € / trimestre	30 € / trim pour 1 séance par semaine	58.50 € / trim pour 2 séances par semaine	87.50 € /trim pour 3 séances par semaine	117 € / trim pour 4 séances par semaine

FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT

L'établissement émet des factures trimestrielles (1^{er} trimestre : de septembre à décembre, 2^{ème} trimestre : de janvier à mars et 3^{ème} trimestre : d'avril à juin).

Attention : toute modification concernant le régime (demi-pensionnaire ou externe), la garderie, l'accueil du matin ou l'aide aux devoirs est possible en début de trimestre uniquement en adressant un message par EcoleDirecte à la comptabilité et au secrétariat de l'école.

Dates limites pour effectuer des changements :

- 15 septembre pour le 1^{er} trimestre,
- 15 janvier pour le 2^{ème} trimestre,
- 15 avril pour le 3^{ème} trimestre.

Conditions de paiement des factures :

- a) **Prélèvement automatique mensuel** : en 10 mensualités du 5 octobre au 5 juillet
- b) **Prélèvement automatique trimestriel** : 5 octobre, 5 février et 5 mai.

Les frais de rejet de la banque seront refacturés.

NOTRE-DAME DE SION • ÉCOLE

2 rue Erckmann-Chatrian • 67000 Strasbourg

☎ 03 88 35 40 23

✉ ecole@nds67.fr

🌐 www.nds67.com

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **INSTITUTION NOTRE DAME DE SION** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **INSTITUTION NOTRE DAME DE SION**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : FR24ZZZ386996

Débitteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

INSTITUTION NOTRE DAME DE SION

8 boulevard de la Dordogne

67000 STRASBOURG

France

Païement : ☒ Récurrent/répétitif ☐ Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

Nous croyons qu'il faut être différent est une force, un atout.



Une école de toutes
les intelligences

Nous croyons que :

C'est en se trompant
qu'on apprend

Nous mettons
en place

L'évaluation
positive

la

différenciation

Apprendre
à
apprendre

Tous les élèves
peuvent réussir

Nous mettons
en place

Les intelligences
multiples

Des projets
artistiques et
sportifs

L'accompagnement
des élèves à
Besoins éducatifs
Particuliers



Une école de la
coopération

Nous croyons que :

Ensemble,
on apprend mieux

Nous mettons
en place

Le travail
en binôme,
le Tutorat

le
décloisonnement

La médiation
par les pairs



Une école
pour comprendre
le monde

Nous croyons que :

On apprend mieux
quand on donne un sens
aux apprentissages

Nous mettons
en place

La pédagogie
de projets

Une éducation
à la citoyenneté

La valorisation
des talents
des élèves